

LES MINISTERES, LE MINISTERE

La question des ministères est souvent discutée dans les Eglises, pour différentes raisons dont, par exemple, le manque de prêtres, le rôle des femmes, la vision protestante (absence de ministère ordonné).

Voyons en premier ce que disent les Evangiles et les Epîtres.

Dans Saint Luc 10,1 :

« Après cela, le Seigneur désigna soixante-douze autres et les envoya deux par deux en avant de lui dans toute ville et tout endroit où lui-même devait aller. » et 17 : *« Les soixante-douze revinrent tout joyeux, disant : « Seigneur, même les démons nous sont soumis en ton nom ! »*

Après sa résurrection, Jésus souffle sur les Apôtres (sauf Judas, bien sûr, et Thomas, absent)

Jean 20,21 : *« Il leur dit alors, de nouveau : « Paix à vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. »* 22. *Ayant dit cela, il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit Saint. 23. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. »* 24. *Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux, lorsque vint Jésus.*

De même, Jésus réunit ses disciples, les Douze, pour la Pâques et, après avoir institué la Cène, il leur ordonne de faire ceci en mémoire de Lui.

A la Pentecôte, cinquante jours plus tard, l'Esprit descend, sous forme de langues de feu, sur la foule présente, y compris les Apôtres. Cette réception de l'Esprit Saint est personnelle. Les Apôtres s'adressent à la foule dans leur langue, mais ceux qui sont présents les entendent dans la leur .

Dans les Actes des Apôtres, Pierre préside et prend la parole à plusieurs reprises, au nom de tous. Ils persévèrent dans la prière, avec les femmes et Marie.

L'assemblée, présidée par Pierre, procède, par la prière et l'élection, à la nomination de Matthias pour remplacer Judas.

Enfin, les Diacres sont institués pour le service des tables, par la prière et l'imposition des mains. Ainsi les Apôtres sont-ils tout à leur tâche : la prédication de la Parole.

On peut dégager de ce qui précède quelques éléments pour notre sujet : Jésus donne à de nombreux disciples la capacité de guérir les malades et soumettre les démons, avec comme mission d'annoncer le Royaume qui est proche. Ils vont deux par deux. A ses Apôtres, d'une manière commune et non personnelle, Il donne le pouvoir de lier ou délier les péchés, par le souffle de l'Esprit. Cette transmission s'adresse au Collège des Apôtres, leur donnant une fonction précise et puissante, qui aura répercussion jusque dans les Cieux. A la Cène, seuls sont présents les Disciples et Apôtres, et ils reçoivent de Jésus la marque de la Nouvelle Alliance en Son Sang. L'ordre de faire à nouveau ce repas n'est donné qu'à eux, comme celui de lier et délier. Enfin, lors de la Pentecôte, tous reçoivent l'Esprit qui distribue alors les charismes selon ce que reprendra l'Apôtre Paul dans la première Epître aux Corinthiens, 12.

D'après cette Epître, tous reçoivent quelque chose de particulier pour le bien commun : don, ministère, parler en langue. Mais dans cette même Epître, plus loin (14,13 et Ss.), Paul insiste sur le fait que « *dans l'Eglise, j'aime mieux dire cinq paroles avec mon intelligence, afin d'instruire aussi les autres, que dix mille paroles en langue* ». Ainsi, celui qui parle dans l'Eglise doit-il le faire pour instruire les autres.

L'imposition des mains marque bien également la réception d'un charisme particulier et la transmission de celui-ci.

Dans 1 Timothée 4,14 : « *Ne néglige pas le don spirituel qui est en toi, qui t'a été conféré par une intervention prophétique accompagnée de l'imposition des mains du collège des presbytres.* »

De même dans 2 Timothée 1,6 : « *C'est pourquoi je t'invite à raviver le don spirituel que Dieu a déposé en toi par l'imposition de mes mains.* »

Et aussi Tite 1,5-9 : « *Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour y achever l'organisation et pour établir dans chaque ville des presbytres, conformément à mes instructions. 6. Chaque candidat doit être irréprochable, mari d'une seule femme, avoir des enfants croyants, qui ne puissent être accusés d'inconduite et ne soient pas insoumis. 7. L'évêque, en effet, en sa qualité d'intendant de Dieu, doit être irréprochable : ni arrogant, ni coléreux, ni buveur, ni batailleur, ni avide de gains déshonnêtes, 8. mais au contraire hospitalier, ami du bien, pondéré, juste, pieux, maître de soi, 9. attaché à l'enseignement sûr, conforme à la doctrine ; ne doit-il pas être capable, à la fois, d'exhorter dans la saine doctrine et de confondre les contradicteurs ?* »

Dans ces passages, il est mentionné l'imposition des mains, le collège des presbytres (ou l'assemblée des Anciens, structure probablement issue de la

Synagogue) et les qualités requises pour être le Pasteur du troupeau. Notons la notion d'ordre, qui revient plusieurs fois chez Paul. Ordre au sens ou tout doit se faire dans l'ordre, la concorde.

Mais ce bref panorama ne serait pas complet si on n'y ajoutait pas ce que dit Paul dans le passage déjà cité de 1 Co 14,16 : « *Autrement, si tu ne bénis qu'en esprit, comment celui qui a rang de non-initié répondra-t-il* » Amen ! » à ton action de grâces, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis ? »

Ainsi, l'Amen du peuple est-il un des éléments essentiels de tout acte fait en assemblée. Il caractérise la participation active du peuple de Dieu en tant que tous sont Prêtres. Dans la Liturgie Eucharistique : le peuple répond Amen aux paroles de la Cène, et un triple Amen lorsque le célébrant qui préside invoque l'Esprit Saint sur les dons présentés, « opérant le changement par Ton Esprit-Saint ».

Dans les premiers temps de l'implantation de l'Eglise de Jésus-Christ, on constate en lisant Saint Paul que les disciples se réunissent pour l'assemblée (la synaxe) Eucharistique « *en un lieu donné* » qui peut être l'Eglise d'une ville, les Eglises en un lieu, ou encore l'Eglise sans autre précision et enfin l'Eglise réunie chez quelqu'un. En l'absence des Apôtres, ce qui est pratiquement la norme car ceux-ci sont itinérants, l'évêque les remplace. Il est celui qui reste sur place pour présider à la parole, entouré des Anciens, les presbytres.

Arrivé à ce point, il nous faut rappeler qu'Israël est un peuple élu avec comme fonction :

Exode 19,6 : « *Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres, une nation sainte.* » Voilà les paroles que tu diras aux Israélites. »

Mais le Deutéronome nous apprend que :

Deut 10,8 : « *Yahvé mit alors à part la tribu de Lévi, pour porter l'arche de l'alliance de Yahvé, se tenir en présence de Yahvé, le servir et bénir en son nom jusqu'à ce jour.* »

Ainsi, le sacerdoce universel, qui est donc une promesse, est accompli par Jésus et ceux qui le suivent, accédant ainsi au Sanctuaire (déchirement du voile du Temple). Nous célébrons tous avec Jésus, ayant reçu par le baptême la participation à Son sacerdoce et à Sa royauté.. Ce que rappelle Jean dans sa première Epître :

Jn 2,20 : « *Quant à vous, vous avez reçu l'onction venant du Saint, et tous vous possédez la science.* »

Mais qu'en est-il du Peuple de Dieu ? Pourquoi un ministère ordonné ?

Notons en premier que le « laïcat » est une invention moderne. Les laïcs abandonnèrent très tôt leur dignité de prêtres, et vint également très tôt un individualisme sacerdotal qui est de fait une décadence.

Origène écrit que « *tous ceux qui ont été imprégné de l'onction du Saint Chrême sont devenus prêtres. Chacun porte en lui-même son holocauste et lui-même met le feu sur l'autel, devenant le prêtre de son propre sacrifice.* »

Alors, si l'Esprit souffle où il veut, la notion de sacrement semble là pour établir un ordre qui pose certaines limites à un pentecôtisme désordonné et offre ainsi un fondement inébranlable et objectif de la vie de la grâce. Le sacrement inclut une action de sanctification, mais toute action de sanctification n'est pas un sacrement. Bénir une maison n'est pas un sacrement. Donner le baptême en est un. C'est une action sainte en laquelle, sous le signe visible (la « matière » du sacrement), l'invisible grâce de Dieu est communiquée à celui qui la reçoit. L'ordre semble ici nécessaire afin que tout s'accomplisse correctement.

Soulignons ici que le « sacerdoce des baptisés », qui effectivement s'adresse aux laïcs (de laikos qui est un membre du laos, ou Peuple de Dieu, qui est un peuple sacerdotal), n'est pas une option mais s'adresse à tous. L'apostolat, l'annonce du Royaume, et bien d'autres formes d'apostolat est pour tous.

Pour ceux que l'on nomme (et le français est ici une langue imprécise) prêtres, il nous faut noter une chose fondamentale, tellement fondamentale qu'on l'oublie : l'Eglise prend sa source en Christ, qui en est la tête (et non en elle-même) : Il la convoque, lui donne vie et unité, l'édifie.

Col 1,18 « *Et il est aussi la Tête du Corps, c'est-à-dire de l'Église : Il est le Principe, Premier-né d'entre les morts, il fallait qu'il obtînt en tout la primauté* »

Le prêtre est le signe qui justement signifie que le Christ est la tête. Et cette « signification » est sacrement de l'imposition des mains qui, depuis le début, marque ce type de ministre et de ministère.

Si le peuple de Dieu est à la fois prophétique, sacerdotal et royal, il appartient aux évêques et à leurs délégués, les prêtres, de relier cet ensemble pour en faire une œuvre commune ou chaque personne déploie son charisme.

P. Philippe